

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2020



[Tapez un texte]

SOMMAIRE

Secteur « Animation globale »	page 1
Secteur « Enfance et Petite Enfance »	page 6
Projets d'animations	page 6
Secteur « Jeunesse »	page 9
Manger. Bouger. « Facile à dire, mais comment faire ? »	page 9
Boîtes à chaussures - Noël	page 14
Actions solidaires à destination des personnes dans le besoin	page 16
Code de la route	page 18
Projet intergénérationnel	page 20
Secteur « Adultes et familles »	page 22
Action CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)	page 22
Ateliers Parents/Enfants	page 27
Projet « Santé » (action transversale)	page 32

Lutte contre l'isolement	page 37
Accompagnement aux démarches administratives	page 45
La Fabrique des petits possibles et la Semaine de la Solidarité.....	page 48
Le Projet Caulier, à contresens des préjugés	page 52
Ateliers Danse	page 55
Atelier de Français	page 61
Permanence Ecrivains publics	page 64

Secteur : ANIMATION GLOBALE

Le début d'année 2020 semble parti sur des « chapeaux de roue ».

Vie associative

- ▶ Des vœux peu classiques permettent à chacun de connaître comment et pourquoi, chacun à sa place, intervient dans le Centre social (membres du CA, bénévoles, salariés).
- ▶ Nous nous associons avec les conseillers de quartier à la mise en place d'une consultation organisée par la ville sur la rue de la Briqueterie et, plus largement, sur la Résidence du Lion d'or. Un document, réalisé par le Centre, contribue à la réflexion et à la mobilisation du public.
- ▶ Nous participons aux assemblées territoriales de la Fédération des Centres sociaux autour de thèmes récurrents.
- ▶ La situation relative au coronavirus connaît des évolutions rapides au cours du weekend ; le 16 mars, nous apprenons, par décision administrative, que le Centre social sera fermé le 17 mars 2020 : tout cet élan est cassé. Toute l'équipe est placée en chômage partiel, sauf la comptable, l'animateur cyber et la Direction qui gèrent à distance l'ensemble des bilans, la clôture des comptes, les demandes de subventions et d'aides exceptionnelles.
- ▶ Les comptes sont validés en Conseil d'Administration du 14 mai 2020 et l'Assemblée générale sera reportée au 18 septembre 2020, avec l'élection d'un nouveau Président pour l'Association.
- ▶ Le déconfinement, avec la réouverture de certaines activités, nécessite la mise en place de protocoles sanitaires adaptés, afin de garantir la sécurité des usagers et des salariés. Protocoles au pluriel, car les recommandations varient en fonction de l'âge des usagers et des ministères dont dépend l'activité. De nombreuses fois, nous avons dû nous réadapter à l'évolution de ces protocoles.

RH

- ▶ Des élections du personnel ont été organisées sous sa nouvelle forme, une délégation unique du personnel : CSE (Comité Social et Economique) qui résulte de la fusion du CHSCT, DP et CE, le 24 janvier 2020.
- ▶ L'adhésion à la centrale d'achats « Apogée », ainsi qu'un contrat passé avec DATA IT ont été mis en place pour externaliser et sécuriser nos données.
- ▶ Le pourvoi en cassation, commencé en 2011, suite à un litige avec un salarié a pris fin.
- ▶ La venue de nouveaux salariés instaure une meilleure ambiance, un esprit d'équipe,
- ▶ L'activité CLAS redémarre en associant les parents, enfants et enseignants.
- ▶ Divers constats, pesant sur la vie et le pilotage du Centre social, ont été faits. A cette fin, un groupe restreint ainsi que quelques salariés ont échangé sur des idées de fonctionnements différents. Il est vrai que, depuis peu de temps, le budget a doublé ainsi que les actions, les partenaires ont triplé, mais pas le personnel permanent.
- ▶ Le Centre s'est enrichi d'une nouvelle CESF et d'une coordinatrice, adjointe à la direction. Le CA a voté ce poste sur ses fonds propres 2020. Nous avons négocié une rupture conventionnelle.
- ▶ Un travail est réalisé sur l'actualisation des tarifs avec trois objectifs : tendre vers une harmonisation sur le territoire, revoir la possibilité de passer en forfait et équilibrer financièrement le secteur (à terminer sur l'année 2021).
- ▶ Des devis sont demandés pour revoir la conception des deux cuisines. Il est envisagé de déposer un dossier d'investissement pour les cuisines et la restructuration de l'accueil.
- ▶ L'aménagement de l'accueil, tel que prescrit par l'ANACT, a été réalisé.

Communication

- ▶ Un nouvel outil de communication est installé début février afin de partager l'agenda des rencontres-manifestations.
- ▶ Un travail d'information auprès des parents est entrepris, en étant présents à la sortie des écoles.
- ▶ Le GSE reprend peu à peu ses réunions animées par l'UTPAS.

Actions 2020

- ▶ En février, les actions « Festival du court métrage », les « Balades santé », les réunions pour organiser le « Printemps de Saint-Maurice », la « Chasse aux trésors » avec les « Fenêtres qui parlent » redémarrent. Ces actions (Printemps, Fête de la solidarité) seront réalisées de manières différentes ou reportées en fin d'année.
- ▶ La sortie « Looking for Beethoven » à l'ONL est organisée.
- ▶ Les acteurs de la « Belle histoire » recueillent différentes formes d'expression, qui donneront lieu à une représentation autour des difficultés rencontrées par les habitants soumis au numérique et à l'électronique (illectronisme).
- ▶ La lutte contre les préjugés par l'action « J'habite à Caulier » continue à prendre forme : création d'un grand livre, stage photos à destination des adolescents, photographies vivantes d'habitants, exposition et théâtre de rue.
- ▶ SOLUS organise son copil annuel. Le Département, l'Etat et la ville de Mons félicitent l'équipe du travail et des résultats encourageants obtenus grâce à la coopération des trois Centres sociaux, luttant pour l'insertion sociale et professionnelle. SOLUS connaît des difficultés de cohésion, il n'est pas facile de mobiliser des bénéficiaires du RSA en pleine crise sanitaire ; les salariés se démobilisent, mais les résultats sont toutefois corrects. Nous allons nous séparer de notre médiateur « Emploi » en fin d'année. Face au constat d'une demande de plus en plus grande, nous allons déposer une nouvelle demande de subvention intitulée « De l'insertion sociale à un projet professionnel » concernant 90 accompagnements supplémentaires. Ce projet, accepté par le Département pour l'année 2021, a pour but de recréer du lien avec l'équipe adulte du Centre social Albert Jacquard.
- ▶ Coopération entre Centres sociaux du territoire : le Centre social Mosaïque, auquel s'ajoute Imagine de Mons sur le projet « Conférence des financeurs », vise le public senior, en s'attachant à la prévention des chutes, les repas collectifs et l'expression corporelle, Pour notre part, nous accueillons les seniors en danse, gym et informatique et nous participons aux sorties et repas organisés en commun.

- ▶ Le projet transversal, sur l'alimentation et cuisine, les biocabas, l'activité physique (gym douce, randonnées) s'est développé cette année. Les biocabas sont remis en place ; nous accueillons tous les mercredis le circuit court, sous le porche du Centre social.
- ▶ Les ateliers numériques sont essentiellement assurés par les bénévoles d'Orange et de l'Association Emmaüs Connect, ainsi que par certains salariés, notre salarié étant un salarié dit « vulnérable ».
- ▶ Fin juillet, nous avons sollicité une DLA pour créer un outil de gestion qui peaufine chaque activité. Celui-ci a pour but d'aider la future direction et la comptable dans le suivi des actions.
- ▶ La subvention pour Saint-Maurice en fête est déplacée sur deux actions : Solidaire à Saint-Maurice et Fête de fin d'année (voir le bilan d'activités).
- ▶ L'action Caulier a, quant à elle, avancé sur l'aspect photos des habitants et le stage adolescents. Le livre devrait se terminer et l'action théâtre a démarré.
- ▶ L'été a été l'occasion de retourner sur le terrain, avec des actions menées chaque semaine sur la Briqueterie, l'Alma et le secteur Laplace.
- ▶ Le secteur Jeunesse est resté ouvert (sauf lors de la première période de confinement) pour faire face aux multiples demandes et projets solidaires et le secteur Adultes a répondu essentiellement aux très nombreuses demandes individuelles.
- ▶ En septembre, nous débutons l'évaluation des 4 années de fonctionnement afin d'embrayer sur un diagnostic de l'interne et du territoire (février-mars) ; ces éléments alimenteront le futur projet 2022-2026. Un nouveau logo spécifique à la démarche d'agrément est créé.
- ▶ Une lettre d'informations à destination de tous les adhérents et partenaires est mise en place afin de communiquer sur nos actions.

Des formations qualifiantes en 2020

Le plan de formation permet de renforcer les compétences des salariés et des bénévoles :

- ▶ « Maîtriser sa posture professionnelle » : dernière session de l'Adulte-relais avec France Médiation ;
- ▶ « Lutte contre l'isolement des personnes âgées » : formation de bénévoles les 30 et 31 janvier ;

- ▶ « DEJEPS animation sociale », interrompu à cause du licenciement de la personne ;
- ▶ « Démarche entrepreneuriale », dans le cadre d'un DIF avec l'ALFPA jusqu'à mars 2021 ;
- ▶ « Animer le CLAS », reporté en 2021.

Aspects budgétaires

Nous avons fait appel à de nouvelles sources de financement, tels que le FPT (CAF), le Département, ainsi que des petits financeurs. Des aides exceptionnelles vont conforter le travail sur le terrain. Cet exercice sera excédentaire.

Projet d'animations

+ Présentation synthétique de l'action :

Différents projets ont abouti malgré le confinement : art, bois, solidaire.

+ A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Etre au côté des parents dans l'éducation de leurs enfants.

+ Objectif opérationnel défini pour l'année 2020 : quelle pertinence ?

Remettre l'enfant au cœur de nos préoccupations.

+ Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)

- ▶ Implication des parents dans les projets, avec la valorisation des enfants ;
- ▶ Intérêt des parents qui soulignent l'initiative, d'où le souhait de proposer des ateliers parents/enfants autour du bois, de l'art... ;
- ▶ Envie réelle des parents de s'impliquer en voyant le résultat des projets. Des dominos ont vu le jour, ainsi que des palettes pour décorer l'entrée des Chats Perchés ;
- ▶ Exposition du chef-d'œuvre de chaque enfant, réalisé au cours du projet Art, à l'entrée du Centre social.

✚ ***Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :***

Plus de 10 séances par projet, essentiellement les mercredis.

✚ ***Public accueilli ? Nombre ? Age ?***

Public de 6 à 12 ans.

✚ ***Cette action a-t-elle permis d'aller à la rencontre d'habitants moins impliqués, non connus ? Comment ?***

Des parents, qui communiquent peu, sont allés à la rencontre de l'équipe pour féliciter certains projets.

✚ ***A-t-elle été co-construite avec les habitants ?***

Non, ces projets sont l'idée d'animateurs pour innover dans les projets d'animations.

✚ ***Comment a-t-elle favorisé les échanges, l'expression, les initiatives des habitants ?***

Les parents prennent plus le temps le soir pour questionner l'enfant sur le projet et posent des questions à l'équipe. Une maman s'est proposée d'intervenir sur le projet Bois et est venue une fois.

✚ ***Quel est l'impact sur la population ? Convivialité, rencontre entre les parents qui ne se connaissent pas forcément.***

En ces temps de COVID, malheureusement, les parents ne peuvent entrer dans les locaux des Chats Perchés.

✚ A-t-on permis de développer le travail entre bénévoles et salariés ?

Sur ces projets, il n'y a pas eu de travail avec les bénévoles.

✚ Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?

Non.

✚ Quels sont les faits marquants de cette action ?

- ▶ Confection par les enfants de jeux de dominos et de lettres de leur prénom pour leur chambre, en apprenant à percer, poncer et mesurer : les enfants, comme les parents, ont fait des retours très positifs sur ce genre de projet ;
- ▶ Proposition d'une maman pour venir aider le groupe, avec lequel elle a participé toute une matinée ;
- ▶ Découverte, par les enfants, de différents peintres avec différentes techniques lors du projet Art ; les enfants ont exposé avec fierté leurs réalisations ;
- ▶ Souhait de mettre en place un musée éphémère qui, malheureusement, n'a pu aboutir en raison du COVID.

Manger, Bouger. « Facile à dire, mais comment faire ? »

Présentation synthétique de l'action :

Au sein de notre secteur Jeunesse, nous avons pu constater que de nombreux jeunes ont adopté un comportement « sédentaire », qui s'est accentué lors de la période de confinement que nous avons connue.

En effet, pour certains, il est plus motivant de jouer à la console de jeux que de venir vivre une activité ou de participer à un temps de création de projet. Nous savons que ce comportement, dans des cas extrêmes, augmente les risques de maladies chroniques.

C'est pourquoi, nous avons souhaité réaliser différentes actions qui combinent une alimentation plus saine et une pratique sportive hebdomadaire afin de développer un bon état de santé chez le jeune.

Alimentation

Mise en place de temps culinaires encadrés par une diététicienne. Durant ces temps, les jeunes ont pu :

- ▶ Échanger avec la diététicienne sur la notion d'équilibre alimentaire ;
- ▶ Définir ce qu'est l'équilibre alimentaire ;
- ▶ Apprendre à composer un repas équilibré ;
- ▶ Découvrir les aliments de saison.

Sport

- ▶ Pratique du Futsal : fréquence hebdomadaire, le mardi de 19 h 00 à 20 h 00 et le samedi de 11 h 30 à 13 h 30 ;
- ▶ Activité sportive, au minimum 1 fois par semaine, lors des vacances scolaires, avec l'intervention de professionnels dans la structure ou directement dans les structures sportives ;
- ▶ Participation à des événements sportifs (match du LOSC par l'intermédiaire du projet, etc...).

✚ **Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)**

Il est difficile d'effectuer un bilan complet en raison du contexte sanitaire nous imposant de stopper les activités sportives pendant une grande partie de l'année.

Point fort :

En ce qui concerne les activités autour de l'alimentation, les jeunes ont participé à chaque action proposée et possèdent davantage de connaissances sur l'équilibre alimentaire.

Alimentation

Points forts :

- ▶ Réalisation de points d'information santé sur la thématique de l'alimentation (dans le cadre de l'ARS) ;
- ▶ Réflexion et conception de soirées-repas à thème ;
- ▶ Participation des jeunes de façon active.

Point à améliorer :

- ▶ Difficultés pour l'équipe d'animation de répondre parfois à certains faits avancés par le public :

Exemples :

- « *Je mange au snack car ce n'est pas cher. Pour le même prix, je ne peux pas m'acheter un repas complet* ».
- « *Ce n'est peut-être pas bon pour ma santé mais ça me fait plaisir ... et si ça me fait plaisir, c'est que ça me fait du bien !* ».

Sport

Points forts :

- ▶ Fidélisation d'un groupe de jeunes à une pratique sportive, de façon hebdomadaire, avec 12 jeunes toujours présents ;
- ▶ Implication de jeunes dans de nouveaux sports, en suscitant l'envie. Une activité « Boxe cardio » est proposée pour notre public jeune.

Point à améliorer :

- ▶ Mixité du public sur les différentes actions sportives.

 **Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :**

Janvier

- ▶ 1 atelier de présentation du projet par l'équipe Jeunesse ;
- ▶ 4 séances de Futsal le mardi, de 19 h 00 à 20 h 00 ;
- ▶ 4 séances de Futsal le samedi, de 11 h 30 à 13 h 30.

Février

- ▶ 1 atelier débat autour de la question « C'est quoi l'équilibre alimentaire ? » ;
- ▶ 2 séances de Futsal le mardi, de 19 h 00 à 20 h 00 ;
- ▶ 2 séances de Futsal le samedi, de 11 h 30 à 13 h 30.

Durant les vacances scolaires

- ▶ 2 soirées Atelier culinaire pour travailler sur la question « Comment composer un repas équilibré ? »
- ▶ 4 activités à dominante sportive.

De mars à juillet

- ▶ Incapacité d'accueillir les jeunes dans la structure, notre salle ne répondant pas aux normes sanitaires, en cette période de confinement ;
- ▶ Réalisation d'activités sportives « hors les murs ».

De juillet à octobre

- ▶ Créneaux Futsal une fois par semaine, jusqu'aux nouvelles directives ministérielles ;
- ▶ Intervention de la diététicienne lors des vacances de la Toussaint.

En novembre et décembre

- ▶ Proposition d'une activité culinaire, effectuée par les jeunes, afin de partager un moment convivial le temps d'un goûter ;
- ▶ Réel succès et création d'un groupe fidèle pour l'activité Futsal. Sollicitation du Centre social par un collectif de jeunes adultes (+ de 17 ans) pour créer une activité identique. Aujourd'hui, ils bénéficient d'un créneau pour cette pratique sportive, de 20 h 00 à 21 h 00.

✚ Public accueilli ? Nombre ? Age ?

Sur l'ensemble de ce projet, nous avons pu compter sur :

- ▶ 24 jeunes, âgés de 11 à 15 ans ;
- ▶ 3 animateurs différents ;
- ▶ 1 intervenant sur la thématique de l'alimentation ;
- ▶ Un collectif d'habitants ;
- ▶ Une mixité du public (âge, sexe) résidant le quartier Saint-Maurice Pellevoisin.

✚ A-t-on permis de développer le travail entre bénévoles et salariés ?

La réussite de l'action Soupe solidaire tient sur le travail réalisé entre l'équipe des salariés et les bénévoles.

En effet, entre le démarchage des enseignes agroalimentaires, le retrait des marchandises, la sélection des produits à cuisiner et l'atelier culinaire, cette action aurait pu être bien plus lourde pour l'équipe si nous n'avions pu compter sur notre réseau de bénévoles.

✚ Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?

Oui, avec les magasins des enseignes BBG, BIO C'BON et BIOCOOP, dont le rôle est le don de denrées alimentaires.

Boîtes à chaussures - Noël

✚ Présentation synthétique de l'action :

Action menée en partenariat avec le CME de Lille, pour laquelle nous avons lancé un appel aux dons de boîtes à chaussures et de matériels de première nécessité. Les jeunes et les enfants des Chats Perchés ont décoré les boîtes pour en faire des boîtes cadeaux et les ont remplies avec ce qu'ils ont pu obtenir (brosses à dents, dentifrices, savons, shampoings, chocolats, livres...). Les 10 boîtes réalisées ont été offertes aux SDF le soir de Noël par l'intermédiaire de différentes associations.

✚ A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Aller à la rencontre et accompagner les personnes en situation d'isolement.

✚ Objectif opérationnel défini pour l'année 2020 : quelle pertinence ?

Développer un réseau de solidarité.

✚ Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)

Points forts :

- ▶ Action très valorisante ;
- ▶ Mobilisation des habitants pour l'appel aux dons ;
- ▶ Décoration des boîtes par les jeunes ;
- ▶ Action transversale entre le secteur Jeunesse et les Chats Perchés.

✚ ***Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :***

3 séances, en décembre.

✚ ***Public accueilli ? Nombre ? Age ?***

Tous les jeunes du LALP de 11 à 17 ans.

✚ ***Cette action a-t-elle permis d'aller à la rencontre d'habitants moins impliqués, non connus ? Comment ?***

Pour l'obtention des dons, nous sommes allés vers les habitants du quartier avec lesquels nous n'avions que peu de liens.

✚ ***A-t-elle été co-construite avec les habitants ?***

Certains habitants ont été des relais d'informations et de collectes.

✚ ***Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?***

Des temps d'échanges avec le CME ont eu lieu, ce qui a abouti à un partenariat impliquant notre participation à cette action annuelle.

✚ ***Quels sont les faits marquants de cette action ?***

- ▶ Solidarité des habitants de plus en plus développée ;
- ▶ Transversalité Jeunesse et Chats Perchés à travers la collecte.

Actions solidaires à destination des personnes dans le besoin

Présentation synthétique de l'action :

La solidarité est une valeur très présente chez les jeunes que nous accueillons. A leur initiative, l'idée d'aider les gens dans le besoin est apparue. Nous avons donc organisé une collecte au profit des Restos du Cœur, en appelant les habitants à effectuer des dons. En complément de cette collecte, une demande de PIC a été effectuée et des achats ont pu être réalisés avec l'aide des jeunes qui ont ciblé les besoins du public sans abris.

A partir de ces achats, nous sommes allés à la rencontre des personnes vivant dans la rue, avec lesquelles nous avons pu partager un moment d'échanges et leur faire connaître la structure dans le but de leur apporter notre aide.

A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Aller à la rencontre et accompagner les personnes en situation d'isolement.

Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)

Points forts :

- ▶ Action très valorisante ;
- ▶ Mobilisation des habitants pour l'appel aux dons ;
- ▶ Temps d'échanges avec les personnes isolées ;
- ▶ Action transversale entre le secteur Jeunesse et les Chats Perchés.

✚ Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :

3 temps d'échanges, en décembre.

✚ Public accueilli ? Nombre ? Age ?

Tous les jeunes du LALP de 11 à 17 ans.

✚ Cette action a-t-elle permis d'aller à la rencontre d'habitants moins impliqués, non connus ? Comment ?

Pour l'obtention des dons, nous sommes allés vers les habitants du quartier avec lesquels nous n'avions que peu de liens.

✚ A-t-elle été co-construite avec les habitants ?

Certains habitants ont été des relais d'informations et de collectes.

✚ Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?

Des temps d'échanges avec le CME ont été effectués, ce qui a abouti à un partenariat impliquant notre participation à cette action annuelle.

✚ Quels sont les faits marquants de cette action ?

- ▶ Solidarité des habitants de plus en plus développée ;
- ▶ Transversalité Jeunesse et Chats Perchés à travers la collecte.

Code de la route

+ Présentation synthétique de l'action :

La plupart de nos jeunes, approchant la majorité, sont en âge de passer l'examen du code de la route. La structure les accompagne donc, du mieux possible, dans ce projet, via le site Ornikar. Ce dernier permet d'apprendre et de s'exercer, avec l'intervention de professionnels, afin d'être en mesure de passer l'examen avec succès.

+ A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Agir pour que chacun puisse connaître, accéder et recourir à ses droits.

+ Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)

Points forts :

- ▶ Action d'insertion socioprofessionnelle ;
- ▶ Investissement régulier des jeunes comprenant les enjeux ;
- ▶ Temps d'échanges entre jeunes et professionnels.

+ Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :

2 séances par semaine depuis octobre.

✚ ***Public accueilli ? Nombre ? Age ?***

Un groupe de 8 jeunes du LALP de 11 à 17 ans.

✚ ***Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?***

Un partenariat avec l'auto-école Ornikar a été réalisé.

✚ ***Quels sont les faits marquants de cette action ?***

- ▶ Réussite des jeunes à l'obtention de ce diplôme ;
- ▶ Grande assiduité du groupe de jeunes concernés.

Projet intergénérationnel

Présentation synthétique de l'action :

En partenariat avec deux structures d'accueil présentes sur le quartier (Notre Dame d'Accueil et Temps de vie), des actions impliquant à la fois les jeunes et les résidents ont été mises en place. Pour des raisons sanitaires, nous ne pouvons pas encore effectuer d'activités en présentiel. Cependant, nous avons déjà commencé un travail à distance afin de nouer des liens qui s'avéreront utiles pour nos prochaines actions. Ainsi, les jeunes ont rédigé des lettres, à destination des résidents, dans lesquelles ils se sont présentés et ont proposé, en fin de lettre, un acrostiche en utilisant des mots les caractérisant. Ce travail de rédaction sera également effectué par les résidents afin de mieux les connaître. Cet échange épistolaire se poursuivra jusqu'à l'assouplissement des mesures sanitaires, pour ensuite s'adonner ensemble à des activités (bingo, cuisine, activité physique, jeux de société...).

A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Faire vivre la mixité sociale au sein du quartier.

Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)

Points forts :

- ▶ Bonne participation et bon investissement des jeunes, qui se sont réunis des mercredis pour la rédaction des lettres, afin de respecter les délais fixés ;
- ▶ Diminution des préjugés que les deux publics peuvent avoir les uns envers les autres ;
- ▶ Partenariat facilement réalisable avec des structures très disponibles et très ouvertes à nos propositions.

Points à améliorer :

- ▶ Difficulté d'apporter un jugement pour le moment, le projet venant tout juste de démarrer ;
- ▶ Manque de recul pour identifier les axes d'amélioration.

Public accueilli ? Nombre ? Age ?

Un groupe de 6 jeunes du LALP de 11 à 17 ans.

Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?

Des partenariats avec l'EPHAD Notre Dame d'accueil et Temps de vie ont été développés, le but étant de les pérenniser dans le temps. Cette action sera menée au minimum une fois par mois, lorsque cela sera possible.

Quels sont les faits marquants de cette action ?

- ▶ Grand intérêt des jeunes pour un public qui, au premier abord, ne leur semblait pas compatible ;
- ▶ Hâte d'effectuer les premières rencontres en présentiel.

Secteur : ADULTES ET FAMILLES

Action CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Présentation synthétique de l'action :

Les actions CLAS s'adressent aux enfants orientés par les enseignants des 4 écoles primaires du quartier (Brunschvicg, Roland, Cornette et Dupleix). Celles-ci ont pour objectif d'accompagner l'enfant dans sa scolarité, en lui apportant les ressources nécessaires pour s'épanouir à l'école. animateurs et bénévoles vont l'accompagner dans ses apprentissages au travers d'outils pédagogiques adaptés à ses difficultés, permettant de le valoriser et de trouver du plaisir à apprendre et découvrir. L'équipe établit une relation de confiance avec chaque enfant, afin de mettre en avant ses compétences, l'encourager et le faire progresser.

Les parents sont invités à participer aux séances afin de permettre une plus grande implication dans la scolarité de leur enfant.

A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Etre au côté des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Objectif opérationnel défini pour l'année 2020 : quelle pertinence ?

Favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.

L'objectif a pris, plus que jamais, tout son sens au cours de cette année 2020. En septembre, de nouvelles familles sont venues inscrire leurs enfants, exprimant le fait que les mois de confinement avaient engendré un retard sur les apprentissages scolaires. Ces parents se préoccupent et s'impliquent davantage dans la scolarité, ainsi que dans les actions parentalité.

✚ **Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)**

Bien évidemment, nous avons dû faire preuve de souplesse dans la mise en œuvre de l'action. Après le premier confinement, nous avons été confrontés à différentes situations :

- ▶ des parents qui ne trouvaient pas de place à l'école et pour qui il était difficile de concilier télétravail et accompagnement scolaire des enfants ;
- ▶ des parents qui ne souhaitent pas remettre leur enfant en classe, alors que l'enfant était en difficulté ;
- ▶ des enfants en difficulté scolaire qui devaient attendre d'être appelés pour retourner en classe.

Nous avons été présents et à l'écoute durant toute cette période. Nous avons également proposé d'accueillir individuellement certains enfants pour de l'aide aux devoirs et accompagner des parents pour qu'ils acceptent que leur enfant retourne en classe. Venir au Centre faire ses devoirs était, pour certains enfants, la première sortie depuis la fermeture des écoles. Enfin, nous avons dû, en septembre, nous adapter aux sorties de classes échelonnées, faisant arriver les enfants « au compte-gouttes » de 10 h 15 à 17 h 00, et entraînant par conséquent des difficultés dans le déroulement des séances.

Néanmoins, persiste toujours la même difficulté qui est de faire prendre conscience, aux parents et à quelques enseignants, que le CLAS n'a pas pour objectif premier la réalisation des devoirs et l'augmentation des résultats scolaires à court terme. L'action a pour but le renforcement et la valorisation des compétences, afin d'éviter que des difficultés scolaires n'engendrent une souffrance.

Face à la crise sanitaire et aux difficultés d'organisation engendrées, le travail avec les écoles en a été impacté. Il reste toujours nécessaire d'intensifier ce partenariat, afin que l'action du Centre social soit reconnue comme un outil d'accompagnement complémentaire à l'école.

Le collège Martha Desrumaux n'a, quant à lui, pas souhaité mettre en place de partenariat avec le Centre social.

✚ Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :

- ▶ Lundi et jeudi de 16 h 15 à 18 h 30 pour les écoles Cornette et Dupleix ;
- ▶ Mardi et vendredi de 16 h 15 à 18 h 30 pour les écoles Brunschvicg et Roland.

✚ Public accueilli ? Nombre ? Age ?

- ▶ Au premier semestre 2020, 24 enfants accueillis : 5 enfants de l'école Dupleix, 5 de l'école Cornette, 2 de l'école Roland et 12 de l'école Brunschvicg, dont 5 CM2, 6 CM1, 2 CE2, 3 CE1 et 8 CP ;
- ▶ Depuis la rentrée de septembre 2020, 24 enfants accueillis : 6 enfants de l'école Dupleix, 1 enfant de Cornette, 4 de l'école Roland et 13 de Brunschvicg, dont 4 CM2, 2CM1, 3 CE2, 11 CE1 et 4 CP.

✚ Cette action a-t-elle permis d'aller à la rencontre d'habitants moins impliqués, non connus ? Comment ?

De nouvelles familles, orientées par les écoles, sont venues inscrire, pour la première fois, leur enfant à l'accompagnement à la scolarité. Depuis, certaines d'entre elles participent aux activités parents/enfants.

✚ A-t-elle été co-construite avec les habitants ?

Les parents sont invités à participer ponctuellement aux séances.

✚ *Comment a-t-elle favorisé les échanges, l'expression, les initiatives des habitants ?*

Au fil des séances, un lien de confiance se tisse avec la grande majorité des parents, lien qui se consolide quand le parent s'investit dans d'autres activités du Centre, notamment les actions parentalité.

✚ *Quel est l'impact sur la population ? Convivialité, rencontre entre les parents qui ne se connaissent pas forcément.*

Des liens de confiance se créent entre les parents, les animateurs et les référents du projet.

Lorsque les parents participent aux séances de jeux de société, ils se rencontrent et échangent.

✚ *A-t-on permis de développer le travail entre bénévoles et salariés ?*

Le travail de collaboration s'effectue avec une équipe de 4 bénévoles. Un nouveau bénévole est venu rejoindre l'action en proposant et animant des séances de création de jeux de société, avec du matériel de récupération.

A ce jour, le CLAS compte 5 bénévoles.

✚ *Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?*

Cette action est en partenariat avec les écoles de quartier qui orientent les familles. Des échanges réguliers se font avec le chef d'établissement et certains enseignants. Le travail, réalisé auprès des enfants et des familles, commence à être reconnu par les écoles. Le partenariat reste encore à structurer et à consolider.

 ***Quels sont les faits marquants de cette action ?***

- ▶ Plaisir véritable ressenti pour certains enfants (les plus en difficulté) lors de la création des jeux de société ;
- ▶ Valorisation des enfants dans leur travail ;
- ▶ Importance de la présence des bénévoles dans la relation créée avec l'enfant ;
- ▶ Participation, plus ou moins régulière, aux activités parents/enfants, des parents dont les enfants fréquentent le CLAS.

Ateliers Parents/Enfants

Présentation synthétique de l'action :

Les ateliers Parents/Enfants sont mis en place dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents). Ils sont à destination de toutes les familles et impliquent la participation des parents dans le déroulement de l'activité.

Dans ce cadre, différentes actions ont été proposées pour l'année 2020 :

- ▶ Expression corporelle ;
- ▶ Atelier cirque ;
- ▶ Eveil aux livres ;
- ▶ Après-midi récréatifs ;
- ▶ Expression musicale.

A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Etre au côté des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Objectif opérationnel défini pour l'année 2020 : quelle pertinence ?

- ▶ Favoriser les liens parents/enfants, en mettant en place des ateliers adaptés à leurs besoins ;
- ▶ Valoriser les compétences de chaque parent ;
- ▶ Développer la confiance de chaque parent dans leur capacité éducative.

✚ **Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)**

Dans le contexte très particulier de 2020, il a été indispensable d'adapter constamment les ateliers. Ainsi, nous avons fait le choix de proposer des ateliers « hors les murs » durant les vacances d'été. Nous étions présents chaque semaine de juillet au Square Laplace, à la Résidence de l'Alma et aux espaces verts de la Résidence de la Briqueterie. L'objectif était d'aller au-devant des familles, d'aider à « vaincre les peurs », en proposant des activités dans des lieux non confinés, de tisser du lien, d'instaurer une dynamique de voisinage sur ces quartiers, de découvrir les ateliers parentalité qui seraient proposés à la rentrée de septembre.

Lors du second confinement, nous avons pu maintenir les ateliers parentalité en limitant le nombre de participants et en appliquant un protocole sanitaire. Néanmoins, des familles qui participaient en début d'année, ne sont pas revenues, exprimant le fait de limiter les activités extérieures.

✚ **Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :**

Expression corporelle :

Samedi matin, 2 ateliers par mois, soit 12 séances (d'1 h) sur l'année.

2 ateliers « hors les murs ».

Atelier cirque :

Ateliers ponctuels durant les vacances scolaires.

5 ateliers d'1 h sur l'année, dont 3 ateliers proposés « hors les murs ».

Eveil aux livres :

Jeudi de 17 h 00 à 18 h 00 au local de l'Alma, de janvier à mars.

9 ateliers et 2 ateliers « hors les murs ».

Atelier d'expression musicale :

Mercredi et durant les vacances scolaires.

7 séances et 3 « les murs ».

Après-midi récréatifs :

Mercredi après-midi de 14 h 00 à 15 h 30, 2 fois par mois.

8 ateliers pour l'année 2020.

✚ **Public accueilli ? Nombre ? Age ?**

Expression corporelle :

66 personnes, soit 19 familles différentes. Présence régulière de 5 papas. Participation plutôt régulière.

Atelier cirque :

57 personnes (adultes et enfants), soit 16 familles différentes. Présence de 3 papas. Enfants de 7 à 10 ans.

Eveil aux livres :

27 parents et 41 enfants. Enfants de moins de 6 ans.

Atelier d'expression musicale :

25 enfants et 19 parents, soit 18 familles différentes sur l'année. Présence de 5 papas. Majorité d'enfants de 6 à 9 ans.

Après-midi récréatifs :

80 personnes (adultes et enfants), soit 13 familles différentes. Présence de 2 papas. A noter qu'une majorité des familles qui ont participé aux ateliers sont des familles dont un des enfants participe aux activités CLAS.

✚ Cette action a-t-elle permis d'aller à la rencontre d'habitants moins impliqués, non connus ? Comment ?

Nous avons constaté, notamment au cours du second semestre, que si certaines familles ne sont pas revenues dans les activités (préférant limiter les activités extérieures), nous avons pu rencontrer d'autres parents qui ont « poussé » pour la première fois les portes du Centre social. Ainsi, les ateliers « hors les murs » des vacances d'été ont permis de rencontrer de nouvelles familles. Ensuite, les actions Parents/Enfants ont permis à des parents dont les enfants fréquentent le CLAS de participer ensemble aux ateliers. Enfin, depuis septembre, il y a une nette augmentation de la participation de parents avec de jeunes enfants, de moins de 3 ans. Sans doute un effet de la situation actuelle qui a engendré une augmentation du télétravail, un besoin d'activités extérieures pour retrouver des interactions sociales, aussi bien pour les parents que pour les enfants (besoin explicitement exprimé par les parents). Il est à noter également, que pour ces jeunes couples, les enfants sont le plus souvent accompagnés du papa.

✚ A-t-elle été co-construite avec les habitants ?

Les parents sont impliqués dans le déroulement de l'activité et ne sont pas spectateurs. Leurs expressions sont recueillies afin de réajuster si besoin le contenu des ateliers.

✚ Comment a-t-elle favorisé les échanges, l'expression, les initiatives des habitants ?

Les ateliers Parentalité sont des lieux d'échanges entre parents. L'accueil convivial (« familial » selon les propos de certains participants) favorise la parole.

✚ Quel est l'impact sur la population ? Convivialité, rencontre entre les parents qui ne se connaissent pas forcément.

Les ateliers Parentalité sont des lieux de bienveillance. La rencontre et l'échange peuvent être initiés par l'intervenant à travers des jeux de connaissance, des jeux coopératifs... ou par la salariée qui tisse le lien, incite à la

parole, à l'échange... La rencontre entre certains parents est également aisée, car facilitée par un besoin de se rencontrer et d'échanger.

✚ A-t-on permis de développer le travail entre bénévoles et salariés ?

L'atelier Jardinage est mené par une bénévole, ainsi que l'Eveil aux livres animé par des bénévoles du Collectif Médiathèque.

✚ Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?

Les partenaires (UTPAS, CCAS, Ecoles) sont informés du planning des ateliers par l'envoi de flyers. Le partenariat doit encore être développé et consolidé.

✚ Quels sont les faits marquants de cette action ?

- ▶ Participation d'un nouveau public aux activités, depuis le second semestre ;
- ▶ Forte demande des parents de jeunes enfants (de moins de 3 ans) ;
- ▶ Besoin pour les parents de « sortir de leur quotidien » et de trouver du lien social.

Projet « Santé » (action transversale)

Présentation synthétique de l'action :

Le projet Santé développe des actions de prévention, plus particulièrement dans les domaines de l'alimentation et de l'activité physique (lutte contre la sédentarité), afin de maintenir et développer son capital santé.

Pour atteindre ces objectifs, différentes actions de prévention ont été mises en place :

- ▶ Atelier cuisine ;
- ▶ Gymnastique douce ;
- ▶ Balades santé ;
- ▶ Sophrologie ;
- ▶ Sport pour elles ;
- ▶ Biocabas accessibles.

A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Connaître et accéder à ses droits.

Objectif opérationnel défini pour l'année 2020 : quelle pertinence ?

- ▶ Développer des attitudes favorables et des savoir-faire autour d'une alimentation variée et équilibrée ;
- ▶ Développer une attitude et une intention positive autour de l'activité physique régulière.

✚ **Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)**

L'année 2020 a mis à mal les actions « Alimentation et Activité physique ». En effet, nous n'avons eu l'autorisation de l'ARS de reprendre les actions Santé en présentiel, qu'à partir de septembre. Le sport a dû être de nouveau stoppé avec le deuxième confinement et les repas en commun impossibles.

Nous avons fait le choix de proposer un atelier Sophrologie (action qui, au départ, ne devait être que ponctuelle et liée directement à l'alimentation), car il répondait à un besoin exprimé par les usagers.

✚ **Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :**

Atelier Cuisine :

Jeudi matin, 2 ateliers par mois, soit 12 séances (d'1 h) sur l'année.

1 atelier, animé par une diététicienne (avec l'utilisation des biocabas).

1 atelier animé par la CESF (avec le partage du repas).

8 ateliers ont été réalisés en 2020 (dont 4 animés par la diététicienne).

Gym douce :

De janvier à mars, 8 séances d'1 h, puis 2 séances au dernier trimestre.

Sophrologie :

4 ateliers d'1 h.

Sport pour elles :

12 séances d'1 h 30.

Biocabas accessibles :

En janvier, intervention de Norabio afin de relancer la dynamique des paniers bio accessibles.
En septembre, mise en place du dispositif.

✚ **Public accueilli ? Nombre ? Age ?**

Atelier Cuisine :

6 femmes, 1 homme.

Gym douce :

6 personnes, avec une fréquence régulière.

Public Senior.

Sophrologie :

10 personnes, dont 6 avec une fréquence régulière.

Sport pour elles :

27 personnes.

Biocabas accessibles :

8 personnes lors de l'intervention de Norabio.

12 familles.

✚ ***Cette action a-t-elle permis d'aller à la rencontre d'habitants moins impliqués, non connus ? Comment ?***

L'atelier Sophrologie a permis la venue de nouvelles personnes.

✚ A-t-elle été co-construite avec les habitants ?

L'action Balades santé est menée en collaboration étroite avec 2 bénévoles, aussi bien au niveau de la réflexion que de l'organisation.

✚ Comment a-t-elle favorisé les échanges, l'expression, les initiatives des habitants ?

Cette parole a été tout particulièrement favorisée dans certains ateliers.

L'atelier Cuisine permet d'échanger des savoir-faire, d'apprendre et de découvrir des techniques et des recettes. La cuisine est un lieu convivial, lieu du quotidien où la parole se libère. L'intervention de la diététicienne a permis d'aborder des questions de santé.

L'atelier Sophrologie avait pour but d'acquérir des techniques pour gérer ses émotions et libérer son stress, en mettant l'accent sur le lien entre les émotions et la façon de se nourrir. Il s'agit d'un lieu d'expression où les participantes « déposent » leurs émotions et se sentent écoutées. L'atelier a pris de l'importance face à la situation de crise sanitaire et a mis en évidence le besoin de parole.

✚ Quel est l'impact sur la population ? Convivialité, rencontre entre les parents qui ne se connaissent pas forcément.

L'accueil et la convivialité sont au centre de nos préoccupations, car elles favorisent les échanges, les expressions des habitants et les prises d'initiatives. Le groupe va permettre des rencontres et des solidarités. Des habitants se sont rencontrés lors des ateliers et des relations perdurent au-delà du Centre social.

✚ ***A-t-on permis de développer le travail entre bénévoles et salariés ?***

Nous souhaitons faire progresser le projet Santé avec l'implication de bénévoles, tant sur le temps de la réflexion que sur l'implication dans l'animation d'ateliers, comme pour l'action Balades santé.

✚ ***Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?***

En 2020, des démarches vers des partenaires du quartier ont été initiées : Réseau Diabète Obésité, CCAS, Temps de Vie, Centre de soins. Celles-ci visent à mieux connaître le travail de chacun et à envisager des actions communes. Fin janvier 2020, cela a rendu possible la reprise d'une rencontre des partenaires Santé.

Le retour de cette « dynamique » de septembre a permis, au cours du premier trimestre 2021, 2 temps de rencontre entre le groupe Balades santé du Centre social et des résidents de Temps de Vie (accompagnés par leur animateur), puis, une balade commune, avec le groupe Marche, menée par 2 assistantes sociales du CCAS.

✚ ***Quels sont les faits marquants de cette action ?***

- ▶ Reprise des ateliers Cuisine, en septembre, sous une autre forme (plus de repas en commun), avec une participation plus que fluctuante ;
- ▶ Arrêt de l'activité physique en intérieur, en mars, qui n'a pas pu reprendre ;
- ▶ Evolution des besoins en matière de santé, avec des préoccupations différentes au cours de cette année compliquée ;
- ▶ Difficulté de relancer une dynamique d'habitants sur la thématique « Alimentation et Activité physique » ;
- ▶ Fonctionnement très satisfaisant pour les Balades santé, en raison du besoin de « sortir », de « bouger » et de « s'aérer l'esprit » ;
- ▶ Essor important de la Sophrologie, en fin de dernier trimestre, lié au besoin de se détendre et de parler ;
- ▶ Dépôt d'une demande de subvention pour 2021 sur la thématique « Santé femme », axée sur le bien-être et l'estime de soi, mais le dossier n'a pas été validé.

Lutte contre l'isolement : repérage, accompagnement individuel et projets collectifs

L'année 2020 est une année particulière dans notre activité et notre fonctionnement. Une année « en dents de scie », calée sur l'évolution de la crise sanitaire et des protocoles qui en découlent. Elle est marquée à la fois par :

- ▶ Un net ralentissement dans l'accompagnement lors du premier confinement (mi-mars à mi-mai 2020) ;
- ▶ Un développement des accompagnements individuels pour l'accès ou le maintien des droits et services, dès mai 2020,
- ▶ Le maintien, autant se faire que peut, des projets programmés, avec parfois des adaptations, reports ou étalements dans le temps ;
- ▶ Le développement de nouveaux projets et activités, de nouveaux modes de faire, plus adaptés au contexte et aux besoins des habitants de notre quartier.

Adaptation, souplesse, réactivité, inventivité caractérisent 2020. Plus que jamais, malgré les incertitudes, notre organisation et notre pratique ont évolué pour répondre aux besoins et maintenir, dans la mesure du possible des protocoles, les actions programmées.

 **Présentation synthétique de l'action :**

Dimension individuelle :

Au cours de l'année 2020, la mission de médiation sociale qui consiste à « aller vers » et « faire avec » celles et ceux qui souffrent d'isolement, qui rencontrent des difficultés dans le quotidien, s'est poursuivie avec une adaptation des pratiques en fonction des mesures liées à la crise sanitaire.

Durant le premier confinement de mars 2020, l'activité s'est recentrée sur :

- ▶ Le maintien du lien (veille sociale téléphonique), l'aide au quotidien en fonction des besoins : impression d'attestations de déplacements, parfois pré-remplies, aide pour retirer de l'argent aux distributeurs, écoute et soutien à distance, information sur les dispositifs d'écoute, d'aide d'urgence... ;
- ▶ Le recensement des besoins pour la mise à disposition de matériels informatiques en lien avec le réseau des Centres sociaux connectés et Emmaüs Connect et la participation à l'organisation avec d'autres partenaires du quartier de distributions alimentaires.

Suite à cette première période de confinement, l'activité a repris en présentiel dès le 11 mai 2020.

En fonction des restrictions ayant cours, et dans le respect des mesures sanitaires, la mission s'est orientée prioritairement vers :

- ▶ Une réponse aux demandes individuelles, sur rendez-vous. Pour l'essentiel, il s'agit d'accompagnement numérique aux démarches, à l'accès ou au maintien des droits, dans un contexte où de nombreuses administrations et services étaient fermés au public et les droits « mis en attente » pendant le premier confinement ;
- ▶ La reprise des ateliers collectifs favorisant la rencontre, l'échange, le partage, le lien social (Espace Alma notamment, en intérieur ou en extérieur, selon les protocoles en vigueur) ;
- ▶ La (re)création ou le maintien du lien avec les habitants, sur rendez-vous, par téléphone et « hors les murs » (travail de rue, Restos du Cœur, animations estivales du secteur Adultes et Familles en pieds d'immeubles).

Ces rencontres ont permis de communiquer sur le maintien de nos activités, mais aussi sur la situation sanitaire en informant et expliquant les mesures en place et les précautions à prendre, en rassurant et, parfois, en orientant vers des professionnels spécialisés (psychologue...).

A l'exception du premier confinement, l'accompagnement des habitants en situation de fragilité/isolement et/ou l'orientation vers des partenaires identifiés se sont poursuivis sans réelle rupture, mais avec parfois des gestions de situations plus complexes ou tardives.

Le « aller vers » s'est avéré plus que jamais essentiel pour ne pas perdre le lien avec les habitants accompagnés ou pour créer de nouvelles relations.

Le repérage, « hors les murs », dans le quartier (espaces publics, écoles, pieds d'immeubles...) et lors de temps spécifiques (NQE, Restos du Cœur, animations) a continué, en s'adaptant au contexte sanitaire. Il en est de même pour le travail avec les partenaires (Coup de pouce, Paroles d'habitants, Centre de soins Saint-Gabriel...) et les habitants-relais. Au domicile, l'accompagnement et les visites se sont fortement réduits en raison des mesures sanitaires et parfois des craintes qui pouvaient s'exprimer chez les personnes.

Dimension collective :

Les temps et projets collectifs, comme ceux de l'Espace Alma, les ateliers numériques avec Emmaüs Connect, les temps de convivialité aux Restos du Cœur ont été plus impactés par les restrictions et l'évolution des protocoles : retrait des intervenants informatiques, annulation des Accueils Café aux Restos du Cœur et, pour l'Espace Alma, succession de périodes d'ouverture, de fermeture, restrictions dans les activités ou la taille du groupe... Dans ce contexte, la construction avec les habitants de leur participation à une « dynamique » collective (familiale, amicale, groupe, voisinage, quartier...), à une prise d'initiatives est plus complexe.

A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Aller à la rencontre et accompagner les personnes en situation d'isolement.

Objectif opérationnel défini pour l'année 2020 : quelle pertinence ?

La situation sanitaire a impacté cette action, comme d'autres. Les enjeux autour de l'isolement sont apparus à tous comme essentiels. La crise sanitaire a révélé au grand jour cette problématique et ses conséquences pour la population, notamment celle qui était déjà plus vulnérable en raison du cumul de difficultés (financières, santé, illettrisme, illettrisme, allophones...).

La mission de médiation sociale s'est avérée pertinente pour répondre aux enjeux de notre territoire : « aller vers » pour créer/recréer ou maintenir le lien social, « aller au-devant » des personnes pour faciliter l'expression des difficultés et des besoins et les accompagner dans la levée des freins, contribuer au bien-vivre ensemble, à la solidarité, à l'estime de soi, lutter contre le repli sur soi, l'enfermement au regard des difficultés, face aux problèmes de santé, de précarité, de perte d'autonomie...

De même, la constitution et le développement du réseau de partenaires antérieurs à la crise ont pu montrer son efficacité aux bénéficiaires des habitants. Ponctuelle ou dans la durée, cette collaboration a été précieuse dans le contexte de 2020. De nouveaux partenariats ont même émergé ou se sont renforcés.

Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)

Tout au long de cette année, nous nous sommes adaptés : adaptation de notre pratique et de nos activités (accompagnements, projets, temps forts) à l'évolution des mesures sanitaires, mais surtout aux demandes et aux besoins des habitants. L'objectif premier était de maintenir ou recréer un lien parfois distendu du fait du premier confinement, mais aussi parfois de la crainte de certains habitants à se déplacer, à sortir de chez eux... Plus que jamais, nous nous sommes adaptés aux demandes exprimées dans ce contexte particulier, ainsi qu'à de nouveaux besoins : soutien à l'aide alimentaire, matériel informatique, aide aux démarches en ligne ou par téléphone, « hors les murs »... 2020 est une année marquée aussi par la hausse des accompagnements administratifs, mais aussi par le soutien et l'accompagnement face à la solitude, à la souffrance psychologique, aux "crises familiales", et par l'accueil de nouveaux publics. Enfin, la veille

sociale téléphonique s'est fortement développée, notamment en période de confinement. Indispensable, cette relation téléphonique montre des limites : effets de la distance, non perception du non-verbal, échanges de moindre qualité... L'isolement crée de l'angoisse, d'où l'importance de la rencontre physique, tout comme le temps dédié à la personne, l'écoute totale (verbal et non-verbal).

Les notions de « souplesse » et de « temps » sont essentielles dans l'accompagnement des personnes en situation d'isolement. C'est un processus, un cheminement qui doit respecter avant tout le rythme de la personne.

Globalement, le bilan est relativement positif. Le Centre social est aujourd'hui identifié pour cette mission, tant par les partenaires que par certains habitants. La mission évolue, s'adapte en permanence (souplesse) et en particulier aux rythmes et besoins de la population et tente de développer des actions/projets collectifs, supports de médiation (Espace Alma, ateliers avec Emmaüs Connect) et les partenariats.

En 2020, le Centre social a été missionné dans le cadre de l'appel à projets Phosphor'âge (Conférence des financeurs) pour un projet spécifique d'accompagnement des seniors isolés, visant le maintien de l'autonomie à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus. Lancée en 2020, cette action se développe en 2021 avec le SAMPAD (Service d'Accompagnement Médico-social pour Personnes en perte d'Autonomie à Domicile), autour de la mise en place d'un réseau partenarial de proximité, de repérage et d'accompagnement des personnes âgées en situation d'isolement et sans doute, à terme, la création d'un collectif de bénévoles.

Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :

En 2020, les missions se sont exercées à la fois :

- ▶ Au Centre social (« posté ») : accompagnement des personnes sur rendez-vous, présence aux ateliers/animations, lien avec les collègues, écrits professionnels, réunions, projets du Centre... ;

- ▶ « Hors les murs » (aller vers) : présence active de proximité dans les espaces publics (rues, sorties d'écoles, lieux de vie...), lieux d'accueil et de rencontre (Restos du Cœur), visites à domicile, rencontres avec les partenaires...), temps de rencontre à l'Espace Alma (2 ou 3 après-midi par semaine, hors confinement) ;
- ▶ Lors des ateliers numériques avec Emmaüs Connect proposés 1 fois par mois, jusqu'en mars 2020 ;
- ▶ Lors de temps d'animations ponctuels, moins nombreux en 2020 : animations « hors les murs » en juillet 2020 (3 temps par semaine), nos Quartiers d'Eté en août 2020, fête de fin d'année.

Public accueilli ? Nombre ? Age ?

- ▶ Une quarantaine de personnes/familles ont été accompagnées ponctuellement ou plus souvent dans la durée. Ces habitants, qui vivent pour près de la moitié d'entre eux en Quartiers politiques de la ville, présentent un profil diversifié en termes d'âge ou de composition familiale : jeunes adultes, adultes, personnes âgées, seul(e)s ou en couple. Le profil dominant demeure celui des familles monoparentales et des personnes seules (homme ou femme, la cinquantaine). Il est à noter qu'en 2020, les personnes et familles "nouveaux arrivants" en France sont beaucoup moins nombreuses ;
- ▶ Les accueils à l'Espace Alma sont fréquentés par un noyau d'habités d'environ 7 personnes, auxquelles s'ajoutent des habitants de « passage ». Ce sont des personnes âgées de 45 ans à 79 ans, seules, qui ne travaillent plus.

Cette action a-t-elle permis d'aller à la rencontre d'habitants moins impliqués, non connus ? Comment ?

Oui, c'est le cœur de l'action via le travail de terrain (aller vers), l'orientation, la présence aux Restos du Cœur, la participation à des événements de quartier...

A-t-elle été co-construite avec les habitants ?

Pour cette action, la participation est un principe tout comme l'expression, l'échange, la rencontre, la co-construction (faire avec, être acteur, gagner en autonomie).

✚ *Comment a-t-elle favorisé les échanges, l'expression, les initiatives des habitants ?*

Concernant l'Espace Alma, le principe directeur est celui-ci : un foyer d'initiatives porté par les habitants, accompagnés par la médiatrice. Les échanges, la rencontre et la relation à l'autre (habitants, bailleurs, écoles...) sont permanents. C'est un espace où peuvent s'exprimer les savoir-faire, mais aussi les difficultés individuelles et/ou collectives, le parcours de vie. La parole est libre.

✚ *Quel est l'impact sur la population ? Convivialité, rencontre entre les parents qui ne se connaissent pas forcément.*

Le rapport aux personnes a été modifié en 2020, tout comme la possibilité de laisser cours à sa créativité, à certaines initiatives du fait de l'application de gestes barrières, de la limitation des contacts, des confinements. Des activités collectives, animations sur l'espace public ne pouvaient être envisagées. Du fait des protocoles, ont été mis en suspens les ateliers (distanciation, pas d'échange de matériel...), l'armoire à dons et certaines initiatives et envies, par la même occasion, empêchées. Si la participation et la prise d'initiatives des habitants ont souffert de cette période, l'entraide, le soutien mutuel et la solidarité se sont développés à l'Espace Alma.

✚ *A-t-on permis de développer le travail entre bénévoles et salariés ?*

Pour le repérage des personnes en situation d'isolement et/ou de fragilité, des habitants-relais, des bénévoles restent attentifs à l'autre et orientent. Pour l'accompagnement, nous pouvons très souvent compter sur une solidarité de proximité.

✚ *Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?*

La mission ne peut être menée à bien sans un réseau partenarial, identifié au regard des problématiques de la vie quotidienne rencontrées (logement, santé, accompagnement social, violences, éducation...).

Constituer, développer, « entretenir » le réseau de partenaires institutionnels ou opérationnels est une condition indispensable pour garantir un passage de relais efficace ou pour collaborer, de façon complémentaire et coordonnée, au bénéfice d'un habitant, d'une situation. Au vu de la diversité et de la complexité des problématiques repérées, des besoins analysés, le partenariat est multiforme et évolutif.

 ***Quels sont les faits marquants de cette action ?***

- ▶ Repérage et accompagnement non impactés après le premier confinement, en dépit de la crise sanitaire et des craintes pouvant s'exprimer ;
- ▶ Liens et relations de confiance non mises à mal.

Accompagnement aux démarches administratives, information/sensibilisation aux droits

Présentation synthétique de l'action :

Dans le cadre d'Action Publique 2022, la dématérialisation des démarches administratives et fiscales était prévue d'ici 2022. Depuis plusieurs années, notre accompagnement en matière d'accès aux droits et les ateliers numériques visent l'autonomie de la personne, l'inclusion numérique et donc le "faire avec la personne". En 2020, alors que le constat de la fracture numérique, de l'illectronisme était posé pour de nombreux habitants accompagnés, brutalement, le tout numérique s'est imposé. Nombre d'administrations, services publics, organismes (bailleurs...) se sont mis à "distance" et ont dématérialisé les démarches : fermeture ou restriction des accueils physiques, travail à distance, orientation vers des plateformes numériques pour les démarches du quotidien, les prises de rendez-vous, la gestion via des espaces personnels...

Notre accompagnement pour l'accès et le maintien des droits s'en est trouvé fortement transformé :

- ▶ Mise en suspens d'ateliers collectifs (Emmaüs Connect, Orange Solidarité) et multiplication des accompagnements individuels, sur rendez-vous ;
- ▶ Accroissement et diversification des demandes pour de nombreux actes de la vie quotidienne (démarches administratives, relations avec les administrations, bailleurs, opérateurs téléphoniques, établissements scolaires, prise de rendez-vous en ligne, envoi de colis...);
- ▶ Passage de l'accompagnement (faire avec) à de l'assistance numérique (faire à la place), du fait notamment des gestes barrières (distanciation physique) ;
- ▶ Diversification du profil des habitants en demande : aux habitants rencontrant des difficultés diverses (sociales, financières, linguistiques...), pour lesquelles l'exclusion numérique s'ajoute à une exclusion sociale (double peine), se sont jointes des personnes en difficulté face au numérique.

Il est à noter, pour certains habitants, une perte d'autonomie dans l'accès aux droits et services. Auparavant, autonomes dans leurs démarches, en dépit parfois de difficultés, avec la langue française notamment, certains habitants n'hésitaient pas à pousser les portes des administrations (Préfecture, Impôts, CAF, CPAM, CARSAT...) et des organisations (Poste, bailleurs...) pour se faire aider. En 2020, ils ont été contraints de revenir à nouveau vers nous.

D'autres habitants ont vu leur situation se détériorer : renonciation aux droits (sociaux, santé), absence d'actualisation, de déclaration, accumulation de dettes, délais non respectés pour le renouvellement de documents (DCM, titres de séjour...) avec des conséquences parfois en termes de ruptures de droits, de prestations, de soins, d'endettement...

Au-delà de la dématérialisation des démarches, le développement des échanges par téléphone ou visio est une difficulté pour nombre d'habitants. Alors que les échanges semblent plus aisés face à un interlocuteur, les rendez-vous et entretiens conduits aujourd'hui à distance (CAF, Pôle Emploi...) sont un frein réel pour certains habitants (compréhension du vocabulaire, expression orale, expression d'une difficulté...).

De notre côté, nous relevons aussi des difficultés liées à l'absence d'échanges directs pour le traitement et le suivi des démarches : allongement des délais de traitement, complexité des échanges par mail ou via les espaces personnels pour certaines situations individuelles, elles-mêmes complexes, conseils et orientations divergents selon l'interlocuteur d'une même structure...

Le numérique fait apparaître de nouvelles inégalités, entre ceux qui maîtrisent cette technologie et ceux qui en sont exclus.

 ***A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?***

- ▶ Agir pour que chacun puisse connaître, accéder et recourir à ses droits ;
- ▶ Lutter contre l'isolement.

✚ ***Objectif opérationnel défini pour l'année 2020 : quelle pertinence ?***

Pas d'objectif particulier.

✚ ***Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)***

En 2020, notre activité s'est adaptée, avec souplesse, aux sollicitations plus nombreuses des habitants, (multiplication des créneaux de rendez-vous, des temps de travail dédiés), parfois par anticipation, avant même que les demandes s'expriment (démarche pro-active de prévention, rappel des actualisations, dates, communication dans le quartier sur nos activités, information sur la réforme de l'APL...).

✚ ***A-t-on permis de développer le travail entre bénévoles et salariés ?***

Pour ce qui est de cette action, le travail entre bénévoles et salariés concerne principalement les écrivains publics, avec des marges de progrès.

La Fabrique des petits possibles et la Semaine de la Solidarité

Présentation synthétique de l'action :

Le Collectif Fabrique des petits possibles s'attache à développer des actions visant à lutter contre les préjugés et à mettre en lumière des actions individuelles et collectives, permettant de déconstruire les clichés et de mettre en place de nouvelles solidarités dans le quartier. Lutter contre la précarité, la pauvreté qui conduit au repli sur soi, c'est à la fois combattre ces idées reçues qui entachent la dignité des personnes, mais aussi promouvoir une solidarité qui repose sur le « faire avec », le « faire ensemble ».

L'action, de par la constitution du Collectif, est orientée vers les habitants les plus vulnérables/isolés du quartier et, en particulier, ceux des secteurs prioritaires du quartier, comme la Cité Saint-Maurice et les Résidences Eugène Jacquet et Lion d'Or.

En 2020, outre les actions de solidarité au quotidien, l'accent a été mis sur le projet d'inclusion numérique pour les habitants en situation d'isolement, de vulnérabilité.

Par ailleurs, un temps fort, la Semaine de la Solidarité à Saint-Maurice Pellevoisin, est organisé chaque année autour de la Journée mondiale du refus de la misère (17 octobre), période pour sensibiliser et mettre en lumière l'ensemble des actions menées tout au long de l'année par le Collectif, les Associations et les habitants du quartier.

A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

- ▶ Aller à la rencontre et accompagner les personnes en situation d'isolement ;
- ▶ Faire vivre la mixité sociale.

Objectif opérationnel défini pour l'année 2020 : quelle pertinence ?

- ▶ Réflexion autour du projet d'inclusion numérique. Début 2020, sur la base des éléments de diagnostic recueillis auprès de personnes éloignées du numérique, la Fabrique des petits possibles s'est appuyée sur la Compagnie de la Belle Histoire pour mettre en scène le vécu des personnes dans leur lien au numérique et nous aider à définir le projet à destination des habitants. En collaboration avec Emmaüs Connect, puis avec la Fondation Orange Solidarité, quelques ateliers ont pu être maintenus. L'enjeu autour de l'inclusion numérique semble peut-être encore plus essentiel qu'il ne l'était auparavant. En 2020, la dématérialisation est une réalité, accélérée par la crise sanitaire. Nombre d'habitants souffrent de cette exclusion numérique ;
- ▶ Organisation de la Semaine de la Solidarité : la question du sens de cette action s'est posée en 2020. Au vu du contexte sanitaire, cette réflexion sur le fond a été repoussée.

Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)

- ▶ Dans le contexte particulier du premier confinement et, dans une moindre mesure, du second, des habitants du quartier et des associations se sont mobilisés pour organiser une collecte et une distribution d'aide alimentaire au profit de plusieurs familles ou personnes seules du quartier ;
- ▶ Le projet d'inclusion numérique a été mis en place en pointillé, en fonction des possibilités de nos intervenants et des protocoles à appliquer pour les ateliers collectifs ;
- ▶ Le Collectif de la Fabrique des petits possibles s'est réuni, à quatre reprises, pour l'organisation de la Semaine de la Solidarité 2020, puis en distanciel. Notre projet, « hors les murs », a été revu de nombreuses fois en raison de l'évolution de la situation sanitaire et de l'entrée en vigueur du second confinement. Au final, en raison des restrictions, cet événement s'est déroulé dans le temps, sur quelques semaines autour des vacances d'automne et de fin d'année et s'est recentré sur l'équipement du Centre social ;
- ▶ Des animations ont été organisées dans les ACM et les ateliers collectifs adultes. Grâce à la prise en charge par un intervenant musical et artistique (Jonathan Hudson, ZiKaTaNe) et les salariés du Centre social, ces temps ont permis de discuter avec les enfants, les jeunes et les adultes de la solidarité (sensibilisation). Ces

animations ont été valorisées et finalisées par la création d'une fresque intergénérationnelle « l'Arbre de la Solidarité », installée sur le mur extérieur du Centre social, ainsi que par un montage vidéo :

- ▶ Les « Rubans de la Solidarité », accrochés sur la grille du Centre social, représentent le symbole de la solidarité envers les autres, le soutien dans une période difficile pour tout à chacun. De nombreux usagers du Centre social ou passants ont eu l'occasion, par ce moyen d'expression, de témoigner leur soutien, leur solidarité en laissant une trace, un message, un dessin.

Public accueilli ? Nombre ? Age ?

- ▶ Projet numérique : une dizaine de personnes ont participé à la discussion autour du projet, une trentaine à la représentation de la pièce de théâtre et à la définition du projet ;
- ▶ Semaine de la Solidarité : des centaines de personnes, de tout âge, ont pu participer aux deux créations.

A-t-elle été co-construite avec les habitants ?

Le projet autour de l'inclusion numérique a totalement été co-construit avec les habitants. La Compagnie de la Belle histoire s'est appuyée sur leurs témoignages pour la mise en scène et l'écriture de la représentation théâtrale. A l'issue de celle-ci, un débat a été ouvert avec les participants pour guider notre action en matière de numérique.

Comment a-t-elle favorisé les échanges, l'expression, les initiatives des habitants ?

Les deux projets, autour de la Semaine de la Solidarité, ont été l'occasion pour le public de s'exprimer sur ce thème, d'être sensibilisé, de partager leur expérience, leurs difficultés et de laisser un témoignage.

✚ A-t-on permis de développer le travail entre bénévoles et salariés ?

Le Collectif de la Fabrique des petits possibles, à l'initiative de ces actions, est composé d'associations, mais aussi de bénévoles et de salariés. Ils ont participé à la mise en œuvre, dans la mesure du possible, en raison de la crise sanitaire.

✚ Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?

Le Collectif de la Fabrique des petits possibles est constitué de plusieurs membres, réunis autour du Centre social. Il s'agit, pour l'essentiel, de partenaires qui œuvrent au quotidien pour l'accompagnement des personnes et favorisent leur participation : Coup de Pouce, Amis du Lion d'Or, Paroles d'habitants, Imaginer et des bénévoles.

Le Projet Caulier, à contresens des préjugés : « J'habite Caulier, ras-le-bol des préjugés »

Présentation synthétique de l'action :

Le projet « J'habite Caulier, ras-le-bol des préjugés » a été initié en 2019 avec pour objet 4 projets (photographie, expressions écrites et orales, livre géant) pour mettre en valeur les habitants à contresens des préjugés, des difficultés réelles ou perçues. Le support est le portrait, l'expression, avec en parallèle, la recherche de personnes en situation d'isolement, la mise en valeur des personnes et l'expression des habitants sur leur territoire, leur quartier avec son marché, ses commerces, ses liens et ... ses préjugés.

Dans ce territoire, en Politique de la ville (place Caulier, Résidence Eugène Jacquet, Cité Saint-Maurice, rue de l'Alma...), les difficultés existent (périmètre de rénovation immobilière, maisons murées en attente de projet, préoccupations, sentiments d'insécurité et parfois d'abandon chez certains habitants, barrières physiques importantes). C'est aussi un « quartier » avec une forte identité, une histoire riche qui définit une culture locale « J'habite Caulier et je vis à Lille ».

Il s'agissait avant tout de travailler sur l'expression des habitants (au sens large : enfants, familles, jeunes, personnes isolées) et leur valorisation.

En septembre 2019, le temps d'ouverture festif, prévu sur la Place Caulier, a été annulé.

Au second semestre 2019 et début 2020, les projets ont fait l'objet de discussions, d'ateliers et de rencontres avec les habitants de ce territoire. Le confinement de mars 2020 a marqué un temps. Dès que les restrictions sanitaires nous l'ont permis, le projet « J'habite Caulier » s'est poursuivi, avec des adaptations, sur un temps plus long, par étapes successives. Celui-ci a réuni autour des Centres sociaux Albert Jacquard et Mosaique, l'Association Itinéraires, Imaginer, Paroles d'habitants, le Collectif autour de la Médiathèque et les différents intervenants : Destin

Sensible pour le projet photographie, Artémo pour le livre géant, Pipo Solo et Buena Vista Vidéo Club pour le travail autour de la vidéo, de l'écriture et des cartes postales sonores.

+ A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

Faire vivre la mixité sociale.

+ Objectif opérationnel défini pour l'année 2020 : quelle pertinence ?

Pas d'objectif particulier pour cette année, en dehors du fait de respecter le timing, qui, malheureusement, n'a pu l'être. Les objectifs seront atteints en 2021.

+ Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)

Beaucoup de souplesse et d'adaptation dans ce projet. Les différents intervenants se sont mobilisés au côté du Centre social Albert Jacquard pour mener à bien ce projet, pour l'adapter afin d'éviter les difficultés liées au contexte sanitaire, et notamment le travail en groupe, plus contraint. Pour exemple, le projet Théâtre s'est réinventé pour devenir le projet "Perles rares", un travail autour de l'écriture, de cartes sonores, de photos et d'interviews restitué dans un leporello (ou livre accordéon) et une vidéo.

Les habitants ont, quant à eux, répondu présents.

+ Public accueilli ? Nombre ? Age ?

Participation d'une trentaine d'habitants, de tout âge.

✚ ***Cette action a-t-elle permis d'aller à la rencontre d'habitants moins impliqués, non connus ? Comment ?***

Oui, par une mobilisation spécifique autour de ce projet de personnes seules et de familles.

✚ ***A-t-elle été co-construite avec les habitants ?***

Oui. Sa mise en œuvre a laissé de la place aux habitants : échanges, témoignages, expressions, initiatives...

✚ ***Comment a-t-elle favorisé les échanges, l'expression, les initiatives des habitants ?***

Le projet a été défini en amont avec le Centre social Mosaïque. Certains habitants ont participé à la mobilisation d'autres habitants.

✚ ***Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?***

Aux différentes étapes, le projet a réuni plusieurs partenaires : le Collectif autour de la Médiathèque, l'Association Itinéraires, Imaginer, Paroles d'habitants, l'école Dondaines-Dupleix, la Ferme des Dondaines, les Ajoncs, l'Atelier Populaire de Fives. Ce fut un travail partenarial avec force de propositions, d'idées, d'initiatives, de mobilisation.

ATELIERS DANSE (septembre 2019 à juin 2020)

Présentation synthétique de l'action :

1 - Des ateliers de danse contemporaine sont proposés toutes les semaines

Ces ateliers permettent :

- ▶ De découvrir ou d'approfondir une technique de danse (ici contemporaine) ;
- ▶ D'acquérir une conscience plus fine de son corps et de ses possibilités dans l'espace (notion individuelle - confiance en soi) ;
- ▶ De s'exprimer corporellement devant un groupe par l'improvisation (affirmation de soi) ;
- ▶ D'échanger, de se rencontrer et de collaborer pour un acte de danse (notion du groupe) ;
- ▶ De passer « un temps pour soi » dans la convivialité et dans la bienveillance ;
- ▶ De reconnaître la richesse de chacun et du groupe.

Les ateliers ont dû fermer mi mars 2020, à cause du COVID.

Les ateliers Enfants n'ont pu reprendre qu'en septembre 2020.

CEPENDANT, les 2 ateliers Adultes et Seniors ont pu reprendre en juin 2020. Les danseurs ont pu profiter du Jardin du Pré Muché pour évoluer.

L'initiative a été très appréciée des participants et pourrait être reconduite lors des beaux jours 2021, si la situation sanitaire le permet.

La responsable du Pré Muché aimerait que les danseuses puissent participer à certaines de leurs actions (Portes Ouvertes, festivals...), ce qui semble tout à fait envisageable pour les danseuses.

2 - Les Portes ouvertes du 11 décembre 2019 dans la salle Jean COOREN

Les familles et amis peuvent assister, en tant que spectateurs, à un atelier. Ces Portes Ouvertes permettent aux participants :

- ▶ De montrer leurs progrès ;
- ▶ De s'habituer à être vus ;
- ▶ De partager un moment convivial et festif au cours duquel les spectateurs dansent avec les participants à la fin de l'atelier et/ou peuvent discuter entre eux et avec Anne-Françoise. Une collation est offerte.

3 - Des sorties pour aller voir des spectacles de danse à moindre coût

Des sorties ont été annulées pour cause de COVID : « Un furieux désir de vivre » pour les enfants à partir de 7 ans et leurs parents, au Grand Sud de Lille le 27 mars 2020 et « Le Petit Jour » pour les enfants jusque 6 ans avec leurs parents, en mai 2020 (dossier PIC soutenu par les parents de l'atelier Danse).

Un seul spectacle de danse a été maintenu pour les adultes, « Marry me in Bassiani » à la Rose des Vents de Villeneuve d'Ascq pour les adultes le 11 février 2020.

Ces sorties permettent :

- ▶ De se situer en tant que spectateur (j'aime, je n'aime pas. Pourquoi ?) ;
- ▶ D'avoir un avis et de pouvoir le confronter aux autres, tout en respectant des choix qui ne sont pas les miens ;
- ▶ D'apprendre à être spectateur dans une salle pour les plus jeunes ;
- ▶ De reprendre certains passages du spectacle et danser à la manière de ... pendant un atelier ;

- ▶ De découvrir une salle de spectacles que l'on ne connaît pas, une compagnie, un style... ;
- ▶ De rencontrer les autres participants, ailleurs qu'au Centre social ;
- ▶ De créer du lien entre les adhérents du Centre.

4 - Spectacle au Centre social des jeunes danseurs qui le souhaitent (3-4 ans jusqu'aux ados) en juin 2020

Le spectacle n'a pu avoir lieu cette année pour cause de COVID.

Ce spectacle aurait permis, entre autres :

- ▶ De passer un après-midi convivial au cours duquel les habitants du quartier se rencontrent ;
- ▶ De se rendre compte que la danse, au Centre social, est un moyen de s'exprimer individuellement et collectivement et où tout le monde a sa place ;
- ▶ De contribuer à la bonne marche de cette journée grâce à l'aide des parents et des amis (pour l'habillage et le déshabillage des enfants, le repassage des costumes, les préparations de la sono, de la collation, de la salle....) ;
- ▶ De donner leur avis sur cette journée, en tant que parents, lors des ateliers qui suivent le spectacle (organisation...).

CEPENDANT, l'atelier Ados a pu danser à 2 occasions avant le confinement de mars 2020 :

- ▶ Participation dansante des ados à la soirée Coup de Pouce du 23 novembre 2020 au Centre social ;
- ▶ Participation dansante à l'EPHAD « La Sabotière » d'Hellemmes le 15 février 2020.

Ces 2 temps forts ont permis aux ados de préparer 2 chorégraphies en vue des représentations (investissement de leurs parts/confiance en soi) et de rencontrer des publics vers lesquels ils ne seraient pas allés spontanément.

5 - Accueil des ACM et des Chats Perchés pour une initiation à la danse tous les mercredis

Tous les mercredis, entre 10 et 15 enfants en garderie bénéficient d'une initiation à la danse (1 h) avec des propositions ludiques.

Le 11 décembre 2019, ils ont pu danser devant leurs parents et copains lors des Portes Ouvertes.

Il n'y a pas eu de spectacle en fin d'année scolaire des ACM, pour les parents et amis, en raison du COVID.

A quelle orientation du projet de centre cette action a-t-elle répondu ?

- ▶ Être à côté des parents dans l'éducation de leurs enfants ;
- ▶ Agir pour faire vivre la mixité au sein du quartier ;
- ▶ Agir pour que chacun puisse accéder à ses droits culturels.

Bilan : (points forts et à améliorer, les étapes ont-elles été respectées ou a-t-il fallu faire preuve de souplesse ?)

La participation des parents est en progression d'année en année. Il faut encore travailler sur ce point (éviter la consommation).

La mobilisation pour l'élaboration du dossier PIC prouve que les parents ont eu à cœur que le spectacle « Le Petit Jour » puisse aboutir.

La gente masculine est sous représentée dans les ateliers. Ils sont pourtant les bienvenus !

Au vu de la bonne participation hebdomadaire aux ateliers, l'activité semble répondre aux besoins des adhérents. Nous constatons notamment un épanouissement de la personne par le mouvement dansé et des rencontres bienveillantes.

✚ *Lieu et jours d'ouverture, nombre de séances :*

- ▶ Lundi de 16 h 30 à 21 h 00 et mercredi de 10 h 15 à 18 h 30 ;
- ▶ Cours dans la salle Jean COOREN du Centre social ;
- ▶ 10 ateliers par semaine.

✚ *Public accueilli ? Nombre ? Age ?*

- ▶ Enfants (3-4 ans, 5-6 ans, 7-8 ans et 9-10 ans), ados (collège), adultes (20-55 ans) et seniors (+ de 55 ans) ;
- ▶ Enfants des ACM du Centre social et des Chats Perchés tous les mercredis pendant 1 heure ;
- ▶ 111 participants (hors ACM) sur la période de septembre 2019 à juin 2020 ;
- ▶ Nombre de participants en bonne évolution (+ 28 participants/l'année précédente) ;
- ▶ Participation financière des parents, en fonction de leur coefficient familial.

✚ *Cette action a-t-elle permis d'aller à la rencontre d'habitants moins impliqués, non connus ? Comment ?*

Je ne peux pas répondre à cette question, mais je ne le pense pas.

✚ *A-t-elle été co-construite avec les habitants ?*

Oui, pour certaines actions :

- ▶ Dossier PIC ;
- ▶ Organisation pour danser dans le jardin du Pré Muché.

✚ *Comment a-t-elle favorisé les échanges, l'expression, les initiatives des habitants ?*

- ▶ Pendant les ateliers, mais aussi en dehors des ateliers, les participants apprennent à se connaître ou à mieux se connaître, ce qui crée des liens ;
- ▶ Les parents, qui attendent leurs enfants, discutent et échangent entre eux ;
- ▶ L'adhésion étant proportionnelle au quotient familial, il y a de la mixité dans les ateliers et donc chez les parents qui se rencontrent.

✚ *Quel est l'impact sur la population ? Convivialité, rencontre entre les parents qui ne se connaissent pas forcément.*

- ▶ Convivialité, rencontres entre les parents qui ne se connaissent pas forcément ;
- ▶ Même objectif pour tous les parents et l'intervenant en danse : l'épanouissement des enfants.

✚ *A-t-on permis de développer le travail entre bénévoles et salariés ?*

Des bénévoles du Pré Muché se sont investis pour que les ateliers puissent se dérouler dans le jardin du Pré Muché.

✚ *Cette action a-t-elle permis de développer des partenariats ? Rôle ? Mission ?*

- ▶ Partenariat avec les ACM ;
- ▶ Partenariat avec l'EPHAD « La Sabotière » d'Hellemmes et avec l'Association « Coup de Pouce » qui souhaiteraient remettre en place ce partenariat ;
- ▶ Partenariat avec le Jardin du Pré Muché.

ATELIER DE FRANÇAIS

L'atelier de Français a été mis en place en 2018 à l'initiative de 2 bénévoles enseignantes à la retraite. Elles avaient pu constater que des parents amenant leur enfant à l'accompagnement scolaire (CLAS) pouvaient bénéficier durant cette heure d'un apprentissage du français. Cet atelier est ouvert à toute personne qui souhaite mieux maîtriser le français oral et écrit. Il est fréquenté principalement par des personnes d'origine étrangère, mais pas exclusivement.

En 2018 et 2019, une quinzaine de personnes ont participé à l'atelier, venant d'horizons différents, tant pour les pays d'origine qu'au niveau de la maîtrise du français.

Au cours de l'année 2020, l'activité de l'atelier de Français a connu les difficultés inhérentes aux mesures sanitaires liées au COVID.

De janvier à mars 2020

L'atelier a été assuré par 2 bénévoles.

La participation des apprenants a été régulièrement comprise entre 7 et 13 personnes, dont 7 d'entre elles très assidues.

Le profil des apprenants est à peu près équilibré entre hommes et femmes. On observe que les hommes sont en majorité d'origine africaine (Soudan, Angola) ou du Moyen-Orient (Syrie). Les femmes sont d'origine maghrébine, russe ou cambodgienne.

La connaissance de cet atelier est majoritairement le résultat du « bouche à oreille », au cours d'autres formations ou d'autres réseaux (Restos du Cœur, par exemple).

Les séances permettent d'observer qu'une réelle coopération s'établit entre les apprenants, grâce aux exercices oraux : sketches, simples interactions... Ceci fait apparaître un réel plaisir de travailler ensemble et les exercices sont effectués dans la bonne humeur.

L'initiative du Centre social de répondre favorablement à la possibilité de faire participer des apprenants aux répétitions de certains concerts de l'Orchestre National de Lille (ONL) a été accueillie très favorablement. Trois personnes sont venues à une répétition. Une deuxième répétition était programmée, mais ces personnes n'ont pas pu y assister.

L'instauration rapide du confinement, au lendemain de l'annonce du Président de la République le 16 mars 2020, n'a pas permis de préparer une continuité avec les participants.

Cependant, pour assurer un minimum de lien social durant cette période d'isolement important, des SMS ont été envoyés régulièrement, avec, souvent, des réponses des apprenants.

L'activité n'a pas pu reprendre en mai et juin 2020 lorsque le premier déconfinement a été annoncé.

Depuis septembre 2020

Ce sont 4 bénévoles animatrices, à la retraite, dont 2 enseignantes, qui se retrouvent chaque lundi pour assurer les séances.

Seulement 6 apprenants peuvent être accueillis, en raison des conditions de sécurité sanitaire à respecter dans les salles du Centre social.

Les séances de l'atelier ont repris le 21 septembre jusqu'aux congés scolaires d'automne.

Puis, la décision du deuxième confinement, prise à la fin des congés scolaires, n'a plus permis la tenue des séances jusqu'à fin décembre 2020.

Au total, ce sont 12 séances qui ont été tenues en 2020 (8 séances entre janvier et mars et 4 séances entre septembre et octobre) **au lieu de 32 séances** en temps « ordinaire ».

Malgré ces empêchements, nous pouvons noter que l'envie d'apprendre reste intacte pour les participants, ainsi que le plaisir de se retrouver dans un atelier qui contribue au lien social, pour celles et ceux qui sont souvent isolés.

Permanence Ecrivains publics

Depuis de nombreuses années, le Centre social dispose d'une permanence « Ecrivains publics ». Celle-ci est assurée par 2 bénévoles qui reçoivent ensemble les demandeurs sur rendez-vous, le mardi de 14 h 00 à 16 h 00.

Les permanences

Lors des 26 permanences en 2020 (fermeture de certaines en raison du confinement), *contre 36 en 2019* :

- ▶ Rendez-vous pris : 78 (79 en 2019) ;
- ▶ Absences aux rendez-vous : 22 (28 en 2019) ;
- ▶ Sans rendez-vous : 2 (16 en 2019) ;
- ▶ Nombre d'entretiens : 52 (67 en 2019).

L'impact des périodes de confinement et de la persistance de l'épidémie a été très sensible sur l'activité 2020. En effet, bien que le nombre de rendez-vous donnés soit identique à l'année précédente, les défections n'ont pu être compensées par des personnes qui se présentent sans rendez-vous. Il est probable que la crainte de l'épidémie a conduit les personnes à ne pas se présenter, sans être assurées d'être reçues, ce à quoi s'ajoute le souci d'un respect scrupuleux des gestes barrières.

Nous notons cependant une meilleure connaissance de cette permanence par les habitants et les partenaires, puisqu'autant de rendez-vous ont été accordés, malgré les jours de fermeture.

Parmi les entretiens assurés, à peu près la moitié d'entre eux le sont pour des personnes qui connaissent cette permanence. L'autre moitié sont des primo rendez-vous. Ce décompte sera enregistré l'année prochaine afin de mieux mesurer la capacité de cette permanence à accueillir de nouvelles personnes.

La demande reste majoritairement orientée sur la rédaction de courriers et les imprimés à compléter (en ligne ou papier).

Courriers : autour de questions ayant trait à l'emploi (Pôle Emploi, candidatures, etc...) ou à la consommation, dans l'ensemble de ses dimensions (logement, impôts, abonnements, indemnisations assurances, etc...).

Imprimés : CMU ; MDPH ; renouvellement d'ASS ; dossier de mariage ; cartes de séjour ; impôts (clarification sur un ou deux points, pas de remplissage de la déclaration) ; scolarité (demande de dérogation scolaire). Concernant les imprimés, on peut noter les effets de la dématérialisation et de l'automatisme des déclarations de ressources, qui en même temps simplifient la vie de beaucoup, mais en écartant de leurs droits les personnes ne maîtrisant pas ces outils.

Explications sur divers courriers reçus : exemple, lettres circulaires adressées aux locataires.

Démarches téléphoniques : problèmes sur factures d'eau ; suspension d'un prélèvement bancaire.

La permanence des écrivains publics s'inscrit dans le cadre du projet global du Centre social

Le rôle social du Centre justifie ce type de permanence : solidarité/dignité humaine... une activité nécessaire dans un Centre social. Le souhait est de bien s'inscrire dans la réponse à la demande des personnes, sans jugement de valeur, mais avec une alerte si nécessaire, d'où l'importance d'une permanence tenue à deux.

C'est très souvent la condition pour s'assurer une bonne compréhension de la demande et, grâce aux échanges qui se déroulent avec la personne, de bien calibrer le type de courrier à rédiger, son destinataire, etc... Il est très fréquent que les personnes elles-mêmes soient très actives dans l'élaboration de la réponse, même si elles éprouvent des difficultés pour le passage à l'écrit ou pour tenir une conversation téléphonique avec un organisme (cas de problèmes sur les factures, par exemple). En général, les personnes maîtrisent leur situation et les écrivains publics sont l'ultime point d'appui pour leurs démarches.

Développement de l'activité

De plus en plus connue du public et des institutions, malgré l'année 2020 rendue difficile en raison de l'épidémie, la fréquentation de la permanence est en progression. Il semble utile de suivre la fréquentation pour évaluer la capacité à accueillir de nouvelles personnes et s'interroger sur la nécessité de mieux informer les partenaires.

Le travail en réseau, les partenariats

Pour permettre d'adapter régulièrement la réponse aux besoins, cette activité nécessite d'avoir des retours des partenaires extérieurs, des membres ou des salariés de l'Association.

En juin 2019, l'Association d'écrivains publics, « Les mots pour l'écrire », qui intervient, à la demande de la ville, sur d'autres quartiers de Lille, avait pris l'attache des écrivains publics du Centre social dans le cadre de la constitution d'un réseau en cours d'installation, à la demande de la Préfecture. Pour l'instant, il n'y a pas eu de suite à cette démarche qui présente cependant un grand intérêt (échanges de pratiques, etc...).